jugement faux. Quand nous voulons nous prononcer sur les causes des événements, sur leur nature, sur leurs résultats et leurs conséquences, il arrive souvent que les données nécessaires nous manquent, et comme toutes ces choses échappent d'ailleurs à notre observation directe, nous sommes réduits alors à des conjectures plus ou moins plausibles, sujettes à mille chances d'erreur.

Nous le reconnaissons donc volontiers : en dehors des livres inspirés, même dans les meilleures histoires, il y a des jugements erronés, qu'on a le droit de discuter et de répudier. Qu'on les contrôle, à la bonne heure; qu'on les casse, si on les juge faux, soit encore; mais à la double condition cependant qu'on respectera l'intégrité de l'histoire et que l'on prouvera ce que l'on avance. Paulus a-t-il observé cette double condition? — En aucune façon, comme nous allons le voir en examinant, au moyen de quelques exemples, l'application qu'il a faite de ses principes aux récits de l'Évangile : il a altéré les sources et profondément dénaturé les faits, pour les plier de vive force à ses idées préconçues, de la manière la plus arbitraire et la plus abusive, en foulant aux pieds tout à la fois et les règles de la critique et les plus simples données du bon sens.

CHAPITRE VII.

LE MIRACLE DE L'AVEUGLE-NÉ EXPLIQUÉ PAR LE Dr PAULUS.

Si Paulus a encore une certaine apparence de raison dans l'exposé de ses principes, il n'en est pas de même dans leur application. On aura de la peine à croire qu'un homme ait pu écrire les choses que nous allons rapporter. Nous nous faisons un devoir de les reproduire tout au long, dans le langage de l'auteur, fidèlement traduit, afin que chacun puisse les juger en pleine connaissance de cause et que personne ne puisse nous accuser de les exagérer ou de les travestir.

Quelque variées que soient dans les détails les explications imaginées par l'historien naturaliste de Jésus, il est aisé cependant de les ramener à trois types principaux. En dehors des apparitions qui, nous l'avons déjà vu, s'expliquent par des hallucinations, tous les miracles évangéliques sont des faits naturellement explicables, soit par l'habileté médicale de Jésus, soit par une heureuse chance, soit enfin par une interprétation exacte des textes. A l'aide des deux premiers procédés, Paulus rend compte de tous les miracles qu'il appelle « historiques, » c'est-à-dire de tous les faits qui ont paru surnaturels aux contemporains, parce qu'ils en ont ignoré la véritable cause; au moyen du troisième, il écarte les miracles « non historiques, » c'est-à-dire, les événements de la vie de Jésus à qui la postérité a attribué un caractère merveilleux qu'ils n'avaient pas aux yeux des témoins oculaires. Par exemple, la guérison de l'aveugle-né fut le résultat de la science d'oculiste que Jésus possédait à un de-

gré éminent; la résurrection de Lazare fut l'effet du hasard; la multiplication des pains ne fut qu'une distribution de pain et n'a jamais existé comme prodige que dans l'imagination des anciens Pères.

Voici d'abord en quels termes notre exégète explique la guérison de l'aveugle-né. Cette explication peut être considérée comme le type de la première espèce d'interprétation naturelle.

« Un préjugé des Apôtres[1] attira un jour l'attention de Jésus sur un homme qui était aveugle depuis sa naissance. Nous ne savons pas de quelle nature était cette cécité. Il y a une multitude de maladies d'yeux : encore aujourd'hui, même après les recherches de ces derniers temps, nous avons peu de renseignements précis sur celles qui sont propres aux pays de l'Orient... Les Apôtres étaient imbus de ce préjugé qu'un mal extraordinaire devait être une punition extraordinaire de Dieu, occasionnée ordinairement par une faute particulière... Rabbi, dirent-ils, cet homme est aveugle depuis sa naissance, il ne peut donc avoir commis lui-même de grand péché. Serait-ce donc à cause des crimes de ses parents que Dieu l'a fait naître aveugle? Jésus nie simplement leurs suppositions : ce n'est ni aux fautes personnelles, ni aux fautes de famille et à leur châtiment qu'il faut attribuer les maux naturels. Quand il y a des défauts dans la nature, ce n'est que dans la perturbation des forces naturelles que nous devons en chercher les causes. Ce principe est très important, parce que le préjugé d'après lequel les maux extraordinaires sont une punition de Dieu entraîne immédiatement aux yeux d'une fausse piété, cette conséquence qu'on ne doit point chercher à guérir un mal qui est un châtiment divin. Combien longtemps une dévotion mal entendue, fondée sur ce préjugé, n'a-t-elle pas tenu comme

[1] Joa., IX, 2.

impies, avec son esprit étroit, le paratonnerre, la vaccine, etc.? La doctrine de Jésus est véritablement une doctrine vivifiante : Ne pensez pas que cette cécité soit la punition du péché. Du reste, dit-il, après avoir examiné de plus près l'aveugle-né, je vais employer tout de suite des moyens salutaires, dignes de Dieu, et cela sans délai. Quoique ce soit aujourd'hui le jour du sabbat, je veux agir envers lui comme Celui qui m'a envoyé a coutume d'agir tous les jours, c'est-à-dire avec bienfaisance.

» Jésus se rappelle donc ici très nettement que le sabbat n'est pas fini, mais il se conduit selon la règle qu'il s'était tracée[1]. Dieu, avait-il dit, continue à agir le jour du sabbat. Pour l'imiter, j'agis aussi, sans attendre le crépuscule ou la nuit, parce qu'alors on ne peut plus traiter une maladie d'yeux. Et avec ce ton enjoué qu'il aimait à prendre pour faire le bien, le gai docteur ajoute : Tant que je serai dans le monde, je veux donner de la *lumière* au monde! Il avait parlé auparavant[2] de lui, comme étant la lumière spirituelle du monde; il veut aussi donner la lumière matérielle, quand il en trouve l'occasion.

» L'Évangile remarque ici expressément que Jésus prépara et appliqua un ingrédient. Il lui passa sur les yeux quelque chose qui avait l'air d'une pâte. Cela semblait être fait avec la salive, ou du moins on était porté à le croire. N'était-ce pas un caustique? Cette maladie d'yeux ne consistait-elle pas dans quelque embarras extérieur qui pût être ainsi enlevé? Il est impossible d'imaginer et d'affirmer quelque chose de clair ou de précis dans des cas semblables, parce que l'historien ne décrit ni la maladie ni le remède avec l'exactitude requise pour que l'homme du métier puisse s'en tenir à ses données. Qu'il serait pourtant étrange de

[1] Joa., V, 7.
[2] Joa., VIII, 12.

conclure que puisque le remède est décrit si imparfaitement, il a dû être surnaturel!... Le récit lui-même nous prévient assez contre ce saut périlleux dans le surnaturel, en nous racontant si formellement que cet homme ne fut point guéri par la pure volonté de Jésus, ni par un simple mot de sa bouche, mais par un moyen naturel, par un remède qui lui fut mis sur les yeux, peut-être à plusieurs reprises. Bien plus, il nous apprend que le malade dut employer un autre remède naturel et se baigner, nous ne savons combien de fois. Il lui fut aussi vraisemblablement prescrit de se laver les yeux en prenant les bains...

» L'aveugle-né, pour suivre l'ordonnance de Jésus, se baigna dans une piscine à laquelle on attribue d'ailleurs une vertu curative. D'après Jérôme[1], l'eau de cette piscine jaillissait avec un grand bruit des fentes d'un rocher au pied de la montagne de Sion, non pas continuellement, mais à des périodes indéterminées. Les voyageurs décrivent encore aujourd'hui cette eau comme un peu salée et exhalant une mauvaise odeur. L'évangéliste semble avoir soupçonné quelque chose d'important dans le nom de la piscine, appelée *Siloé*, car il remarque expressément que ce mot signifie *envoyé*. Le point essentiel, c'est que le malade, après quelque temps, retourna à la maison jouissant de la vue[2]. »

Qu'on lise, après cette parodie, le récit de l'Évangéliste; que l'on compare son langage si simple et si fort avec cette argumentation laborieuse et que l'on nous dise si l'œuvre de Jésus fut celle d'un oculiste ou celle d'un thaumaturge. Notre texte défie toutes les attaques comme toutes les explications[3]. Je ne sais s'il existe dans aucune langue un

[1] S. Jérôme, *Commentaire sur Isaïe*, VIII, 6.
[2] Paulus, *Leben Jesu*, t. I, partie I, § 129, p. 421-425.
[3] Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, t. I, p. 82-90.

morceau d'un naturel plus achevé, d'un accent de vérité plus entraînant, plus irrésistible. Aucun événement, même naturel, n'est établi sur des témoignages aussi irrécusables que celui de la cécité de l'aveugle-né et de sa guérison miraculeuse, et une erreur de jugement de la part des Apôtres est ici complètement inadmissible. Un sectateur de Paulus a dit en France que le miracle ne serait constaté que lorsqu'il aurait été vérifié par une commission de savants. Celui qui nous occupe remplit cette condition. Il a été, de la part de la synagogue, l'objet de l'enquête la plus sérieuse, et S. Jean nous en a soigneusement conservé ce qu'on pourrait appeler avec raison le procès-verbal. Examen réitéré de l'aveugle guéri, interrogatoire des parents, audition des témoins, rien n'avait été négligé pour découvrir la vérité et atténuer l'importance du prodige, si c'était possible, mais malgré leurs efforts et leur perspicacité, rendue plus pénétrante encore par la malveillance, les Pharisiens sont obligés de reconnaître la vertu surnaturelle de l'objet de leur haine, et ils sont réduits, pour avoir contre lui un motif de blâme, de lui reprocher d'avoir violé le jour du sabbat en accomplissant une bonne action. Que peuvent les arguties des sophistes contre de tels témoignages? Les Pharisiens ne nous sont-ils pas garants que la cécité était réelle et complète[1], et ne nous dispensent-ils pas de relever les falsifications effrontées de Paulus, sous la plume de qui la boue[2] devient une pâte[3], et une lotion[4], un bain ou même des bains[5]? Falsifications inutiles du reste, car qui ne sait que les maladies d'yeux ne se guérissent pas ainsi en plein

[1] Joa., IX, 18.
[2] Πηλός, Joa., IX, 6, 11, 14, 15.
[3] *Teig.*
[4] Νίψαι, Joa., IX, 7, 11, et non λούσαι.
[5] *Baden.*

air, en quelques instants, même avec une pâte caustique, renforcée de bains quelconques? Qui ne sait encore mieux qu'elles ne se guérissent pas avec de la boue? « Il n'est aucun médecin, dit le Dr Marmisse, qui puisse attribuer à ce traitement une efficacité naturelle suffisante pour guérir en peu d'heures un aveugle-né[1]. » Si Jésus-Christ employa ce moyen pour opérer ce miracle, ce fut pour le rendre plus frappant[2].

[1] G. Marmisse, *Merveilles évangéliques éclairées par les sciences médicales*, in-12, Paris, 1855, p. 22-23. Voir aussi p. 32-33.

[2] « Ut appareret vis ac magnitudo miraculi, dit Maldonat (In h. l., Mayence, 1602, t. II, col. 751). Etenim si alia re minus visui contraria curavisset, videri potuisset non divina, sed naturali aliqua atque secreta medicamenti virtute curavisse. Cum autem luto curaverit, quo nihil magis contrarium oculis est, credi non poterat naturali luti virtute, sed divina Christi potentia curationem fuisse factam. Solet Deus hac de causa ad facienda miracula rebus uti maxime contrariis. »

CHAPITRE VIII.

LA RÉSURRECTION DE LAZARE EXPLIQUÉE PAR LE Dr PAULUS.

L'habileté médicale que Paulus départ si libéralement à Jésus ne peut donc expliquer la guérison de l'aveugle-né. Le hasard expliquera-t-il mieux cette classe de *miracles historiques* que l'art humain est complètement incapable de produire et que le naturalisme, en désespoir de cause, attribue à une bonne fortune? Qu'on en juge par l'exemple suivant, tiré de la résurrection de Lazare. C'est le type de la seconde manière d'expliquer naturellement le miracle.

La résurrection d'un mort dépasse les forces naturelles. Le plus habile médecin, s'il peut rendre la santé, est impuissant à rappeler à la vie. Nous lisons cependant dans les Évangiles que Jésus a ressuscité la fille de Jaïre, le fils de la veuve de Naïm et Lazare, et qu'il s'est ressuscité lui-même. Comment a-t-il pu opérer tous ces prodiges? Grâce à une singulière chance : tous ces morts étaient vivants[1]. Voilà, en un mot, l'explication de ces quatre résurrections. Voici, en détail, l'explication du retour de Lazare à la vie.

« A Béthanie, sur le mont des Oliviers, à environ quinze stades ou deux milles romains de la capitale civile et religieuse de la Judée, vivait une famille composée de trois membres, un frère et deux sœurs, Marthe la veuve, qui

[1] Voir Paulus, *Leben Jesu*, t. I, partie I, p. 244 et 281, et t. II, partie I, p. 55 et 242.